

C.R DE LA DERNIERE REUNION DE NEGOCIATION DU 12 FEVRIER 2015 NAO 2015 SDH-PH.

Une dernière réunion de négociations avait été acceptée par la Direction dans le but de prolonger les débats et d'aboutir à un accord. Les syndicats et employeurs SDH-PH ont fait de nouvelles propositions.

➔ LA DERNIERE PROPOSITION DE LA DIRECTION SDH-PH :

- **Salaire minimum SDH-PH = 1 500 € brut**
- **Augmentation de 18 € bruts** pour les employés dont le salaire est inférieur ou égal à 1 750 € brut (*salaire de base + ancienneté*).Rétroactive au 01-01-2015
- **Augmentation générale : 0.2%** pour les salariés dont le salaire (base + ancienneté) est supérieur à 1 750 € brut. Rétroactive au 01-01-2015.
- **Augmentation individuelle : 0%.**
- **Majoration de la prime de vacances 2015 : 819 € ➔ 1 119 €**
- **Majoration de l'abondement au PEE :** Abondement de 100% des sommes versées dans la limite de 300 € (sous réserve de la signature d'un avenant à notre accord d'entreprise concernant le PEE).
- **Notre employeur propose** d'engager une réflexion portant sur les chèques déjeuner **et rappelle** que nous bénéficions d'une prime d'ancienneté égale à 0.8%.

*** En cas de désaccord, notre employeur ne sera plus engagé par ces propositions.**

Cette proposition est la dernière que nous puissions obtenir par la négociation.

Nous rappelons au personnel que nous organisons une Assemblée Générale afin de débattre de cette dernière proposition, de la notre et de se positionner sur les suites à donner : signature d'un accord, PV de désaccord, mouvement de personnel, ...

Nous insistons sur l'importance de la présence d'un maximum de salariés. Une décision impactant l'ensemble des employés SDH-PH sera prise. Venez nombreux les absents ont toujours tort !

ASSEMBLEE GENERALE DES SALARIES SDH - PH

LE 24 FEVRIER SALLE H.COTTE

DE 13H15 A 14H15

Vos délégués syndicaux CFDT & CGT.